

Attestation d'assurance Garantie Financière

AMLIN INSURANCE SE certifie que le souscripteur désigné ci-dessous a souscrit pour le compte de ses membres un contrat d'Assurance de Garantie financière pour leur activité de généalogiste aux conditions suivantes :

SOUSCRIPTEUR :	Chambre des Généalogistes Professionnels / CGP
ADRESSE :	55 Avenue Marceau 75116 PARIS

PERIODE D'ASSURANCE :	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
NUMERO DE CONTRAT :	2017PFC013
TYPE D'ACTIVITE :	Généalogiste

GARANTIE :	MONTANT DE LA GARANTIE	FRANCHISE
Garantie Financière	1 000 000 € par sinistre et 3 000 000 € par période d'assurance pour l'ensemble des assurés	Néant

A ce titre, **Etude SEGUR – Vianney PARIS domicilié 10 rue de Penthièvre, 75008 PARIS**, bénéficie des garanties du présent contrat pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

La présente attestation est délivrée sous réserve du paiement de la prime et ne saurait engager l'Assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris le 24/02/2017,

Pour l'Assureur

Amlin Insurance SE
Succursale en France
58 bis rue La Boétie - 75008 Paris
T +33 (0)1 44 70 71 00
F +33 (0)1 42 93 47 42
RCS Paris 815 053 483